



Rapport de gestion

Année 2024

Index

Avant-propos	2
Le mot de la Présidente	2
Organes et organigramme	4
Le SCAN en chiffres	6
Rapport d'activité 2024	9
Direction	9
Section administration	16
Section technique	22
Section navigation	26
Section finances	30
Extrait des comptes 2024	32
Bilan et comptes	32
Rapport de l'organe de révision	44
Mandat de prestations	48
Rapport succinct sur l'exécution du mandat de prestations 2023-2026	48

Avant-propos

Le mot de la Présidente

L'année 2024 restera marquée par une belle dynamique de transformation pour le SCAN. Une année intense, tournée vers l'innovation, la simplification et l'amélioration continue – toujours au service de la population neuchâteloise.

Une année symbolisée par un joli papillon bleu : image de cette métamorphose positive !

En effet, en 2024, notre établissement a franchi un cap important avec le lancement du projet MORPHO25, marquant une étape clé de notre stratégie numérique. Ce projet ambitieux vise à encourager l'utilisation des prestations en ligne, à proposer des tarifs différenciés selon le canal utilisé, et à accompagner activement nos usager-e-s dans cette transition. Il incarne à merveille notre philosophie : un service public qui évolue, anticipe les besoins et reste résolument tourné vers l'avenir, tout en proposant des solutions accessibles et adaptées à toutes et tous.

Mais ces avancées technologiques s'accompagnent aussi d'une volonté affirmée : celle de rester proches de nos client-e-s. Nous n'oublions jamais l'humain dans cette transformation.

Pour notre établissement, la technologie doit être un soutien, une aide concrète, une réponse rapide et disponible en tout temps. Mais elle ne remplacera jamais la richesse du contact direct, là où il est nécessaire. Offrir un équilibre entre efficacité numérique et accueil humain demeure au cœur de notre engagement.

Mais au-delà des projets et des chiffres, ce sont avant tout les femmes et les hommes du SCAN qui constituent la véritable richesse de notre établissement. Leur engagement quotidien, leur professionnalisme, leur sens du service public et leur capacité à faire face aux évolutions sont exemplaires. Le taux de satisfaction interne – 88% – en est un bel indicateur : il reflète un climat de travail à la fois sain, respectueux et motivant, que nous avons à cœur de préserver et de faire vivre activement.

C'est dans cet esprit que nous avons poursuivi, tout au long de 2024, nos efforts pour renforcer la qualité des conditions de travail, en restant à l'écoute de nos équipes, en agissant sur leurs retours, et en soutenant leur équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Nous sommes convaincu-e-s que la qualité du service que nous rendons à la population repose d'abord sur le bien-être, la motivation et la reconnaissance de nos collaboratrices et collaborateurs.

C'est également dans ce même esprit de confiance et de collaboration que nous avons conduit le projet MORPHO25.

Dès le départ, nous avons souhaité impliquer les équipes à chaque étape, en sollicitant activement leurs idées, leurs retours, leurs suggestions. Cette démarche participative a permis de nourrir le projet grâce à l'intelligence collective, de lever certains freins et de construire ensemble des solutions concrètes, réalistes et porteuses de sens. Car pour nous, il ne peut y avoir de transformation réussie sans accompagnement humain.

Le Conseil d'administration a pleinement joué son rôle d'accompagnement stratégique tout au long de l'année. Je tiens à remercier mes collègues pour la richesse de nos échanges, leur engagement constant et leur vision constructive. Je remercie aussi chaleureusement la direction du SCAN pour son pilotage rigoureux, son énergie et sa capacité à porter l'organisation toujours plus loin. Ensemble, nous avons avancé avec ambition, pragmatisme et cohérence.

Sur le plan financier, les résultats 2024 sont également très positifs. Cette performance, dans un contexte de forte évolution interne, est la preuve de notre rigueur et de notre capacité à investir dans le futur tout en gardant le cap sur notre mission de service accessible et efficient.

En 2025, de nouveaux défis nous attendent, mais je suis confiante : nous avons les bases solides, les bons projets, et surtout, les bonnes personnes pour les mener à bien. Le SCAN est un établissement en mouvement, ancré dans ses valeurs et attentif à son environnement.

Merci à toutes et à tous – collaboratrices, collaborateurs, partenaires, client-e-s – pour votre confiance, vos idées, et votre contribution à cette belle aventure collective.



Virginie Verdon

→ Présidente du Conseil d'administration

« Il ne peut y avoir de transformation réussie sans accompagnement humain »



Organes et organigramme

Conseil d'administration

Présidente	Virginie Verdon
Vice-président	Martial Debély
Secrétaire	Marianne Knoepfler Kladny
Membres	Michèle Criblez
	Valérie Patthey
	Samuel Béguin <i>(Représentant du personnel)</i>
	Laurent Favre <i>(Conseiller d'État, chef du DDTE)</i>

Organe de révision

Organe	Contrôle cantonal des finances, Neuchâtel
--------	--

Commission du personnel

Président	Samuel Béguin
-----------	----------------------

Direction

Directeur	Philippe Burri
Suppléant du directeur	Laurent Besancet



Conseil d'administration ↑ M. Debély ↑ L. Favre ↑ V. Verdon ↑ M. Knoepfler Kladny ↑ V. Patthey ↑ M. Criblez ↑ P. Burri ↑ S. Béguin
 La photographie a été prise dans le bureau du secteur administration véhicules.

Sections

Administration	Laurent Besancet
Technique	Michel Nicolet
Navigation	Lionel Hollinger
Finances	Chantal Hoffmann

Secteurs

Administration véhicules
Administration conducteurs-trices
Mesures administratives
Contrôles techniques
Examens conducteurs-trices
Planification
Administration et technique bateaux
Balisage
Comptabilité
Encaissement taxes
Contrôle de gestion
Contrôles internes

Processus transversaux

Responsable ressources humaines et qualité	Séverine Hadorn
Responsable informatique	Laurent Besancet
Responsable infrastructures et logistique	Lionel Hollinger
Responsable environnement, santé-sécurité et RSE Chargée de projet	Sara Marques
Responsable marketing	Mike Cortese
Présidente de la commission administrative Juriste	Alexiane Hofer

Le SCAN en chiffres

	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution
Personnel (EPT ¹)	56,7	55,8	58,25	56,05	57,55	↗
Revenus d'exploitation	11'525'731	12'703'344	12'216'328	12'583 364	12'951'613	↗
Résultat net	-29'800	943'688	1'178'768	0	0	→
Résultat net sans part de l'État	-10'889	1'070'765	1'477'536	531'485	288'731	↘
Contribution à l'État	18'911	127'076	298'768	531'485	288'731	↘
Taxes facturées pour l'État	48'745'599	49'936'247	49'908'917	49'955'382	50'446'347	↗
Effectif des véhicules au 30 septembre	135'704	137'137	137'340	137'875	138'843	↗
Permis d'élèves conducteurs-trices et permis de conduire	15'754	17'435	15'822	16'977	15'455	↘
Permis de circulation, de remplacement et court terme	49'482	52'872	48'354	51'376	51'067	↘
Contrôles techniques	37'307	41'510	43'241	49'055	51'271	↗
Examens théoriques et pratiques	8'867	10'416	8'352	8'044	8'135	↗
Mesures administratives (retraits de permis et avertissements)	3'005	2'996	3'302	3'658	3'382	↘
Effectif des bateaux	4'138	4'163	4'110	4'068	4'003	↘
Taux de satisfaction des client-e-s (enquête bisannuelle)	-	91%	-	91%	-	-
Site internet, moyenne d'accès mensuels	38'156	41'008	36'759	37'524	41'469	↗
Nb de client-e-s aux guichets, moyenne mensuelle	5'146	6'247	6'651	6'814	6'894	↗
Nb de prestations réalisées par le Guichet unique, moyenne mensuelle	11'716	12'258	12'207	11'506	11'739	↗
Nb de téléphones reçus, moyenne mensuelle	9'046	8'938	8'358	8'148	8'700	↗

¹EPT → équivalent plein temps.



IVECO



Rapport d'activité 2024

En 2024, le SCAN a confirmé son engagement à offrir des services de qualité tout en maîtrisant les coûts et en intégrant des solutions innovantes. Avec le projet MORPHO25 et de nouvelles mesures en faveur de la numérisation, l'institution s'est attachée à simplifier les démarches pour ses client-e-s et à promouvoir des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Direction



Philippe Burri

→ Directeur du SCAN

En bref

La vision du SCAN est de fournir un service de qualité, rapide, accessible et respectueux de l'environnement, tout en maîtrisant nos coûts pour rester dans la moyenne suisse du prix des émoluments.

En 2022, nous avons atteint la moyenne suisse pour tous nos émoluments principaux. Pour notre canton de taille modeste, c'est toujours un défi majeur de rester compétitif face à des cantons pouvant être jusqu'à sept fois plus grand et bénéficiant ainsi d'économies d'échelle significatives. Le parc de véhicules de notre canton (137'000) représente seulement 55% de la moyenne cantonale suisse qui est de 250'000 véhicules. Par ailleurs, 15 cantons sur 26 sont plus grands que le nôtre, tandis que les plus petits bénéficient, pour la plupart, d'une situation financière leur permettant de proposer des émoluments adaptés à leur prospérité.

Fort de ce constat, pour maintenir des émoluments concurrentiels, le SCAN doit innover et l'année 2024 a été consacrée à un projet très important, le projet MORPHO25. Il vise à inciter les client-e-s qui demandent des prestations administratives à passer par le Guichet unique, mais aussi à se renseigner en ligne et à recevoir leur courrier et leurs factures sous forme électroniques. Si nos client-e-s pratiquent de la sorte, les coûts des prestations se réduisent.

Nous proposons donc depuis le 1^{er} janvier 2025 des prestations moins chères en ligne, des rabais sur les factures électroniques, une boîte aux lettres digitale, un « chatbot » performant et des processus numériques plus simples. La différenciation des prix n'est pas seulement une mesure incitative, mais reflète également l'application du principe légal de l'émolument, lequel doit couvrir les coûts réels. Ainsi, si une méthode de délivrance des prestations engendre des coûts inférieurs, l'émolument correspondant doit être ajusté en conséquence.

Bien que la priorité de l'entité soit d'encourager les démarches en ligne, le SCAN est conscient que certains client-e-s préfèrent le contact humain. Nous offrons, depuis le 1^{er} janvier 2025, la possibilité de fréquenter les guichets selon de nouveaux horaires avec une plage horaire étendue jusqu'à 18h00 en fin d'après-midi le mercredi (en

plus du jeudi déjà en vigueur) ainsi qu'une ouverture quotidienne durant la pause de midi (LU-MA-VE: 08h30 – 12h30 / ME-JE: 08h30 – 18h00). Nous sommes persuadés que ces horaires sont mieux adaptés aux client-e-s non numériques qui travaillent. Un autre objectif de ces modifications est de mieux flexibiliser les horaires de travail des collaborateurs et collaboratrices en réponse aux attentes des nouveaux modes de travail et aux volumes de travail variables au cours de l'année.

En parallèle de ce changement d'horaire, le SCAN a eu le grand plaisir de pouvoir inaugurer un nouvel arrêt de transports publics le 16 décembre 2024: *Boudevilliers La Chotte*, à 10 mètres de son entrée! Nous sommes très reconnaissants envers les autorités de Val-de-Ruz et du Canton pour cette évolution importante de la mobilité à Malvilliers.

En 2024, le SCAN a également lancé un projet pilote des plus novateurs, visant à simplifier la vie des garagistes. Désormais, ces derniers peuvent constituer dans leurs locaux un petit stock de plaques d'immatriculation, leur permettant de procéder directement à des immatriculations avec de nouvelles plaques via le Guichet unique. Une avancée qui élimine totalement la nécessité pour les garages de se déplacer pour des démarches administratives.

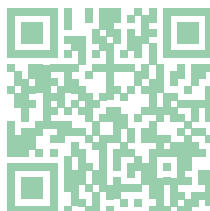
Du côté de la prévention, l'action «SCAN tes connaissances» a été menée et permis à 1'000 conducteurs-trices du canton de Neuchâtel de vérifier ou rafraîchir leurs connaissances via un programme en ligne fait de théorie et vidéos éducatives.

Financièrement, c'est une bonne année pour le SCAN avec un bénéfice de CHF 288'731, largement au-dessus du budget.

Cette année, le Conseil d'administration a de nouveau fait preuve d'un engagement exemplaire en soutenant activement la direction, en restant aligné sur les objectifs stratégiques, et en jouant un rôle clé dans l'avancement du projet MORPHO25. Merci pour cette précieuse collaboration.

La direction souhaite également adresser sa sincère reconnaissance aux collaborateurs et collaboratrices du SCAN. Leur engagement, leur expertise, leur adaptabilité face aux changements, ainsi que leur esprit d'équipe, sont des atouts majeurs qui permettent au SCAN d'évoluer constamment pour mieux répondre aux besoins des Neuchâtelois-es.

**Pour lire nos
dernières actualités**



Personnel

Effectifs et mouvements du personnel en 2024

- Aucun départ à la retraite en 2024.
- Deux collaborateurs-trices ont quitté le SCAN en 2024, soit un total de 1,9 EPT.
- Quatre collaborateurs-trices administratifs ont été engagés en 2024, représentant 3,5 EPT, dont 0,6 EPT en contrat de droit privé à durée déterminée.
- Une augmentation de 30 % du taux d'activité a été accordée à une collaboratrice ayant changé de fonction en interne pour rejoindre une section nécessitant une présence accrue.
- Une réduction de taux d'activité de 40 % a été accordée à une collaboratrice pour des raisons de conciliation entre vie professionnelle et privée.

Au 31 décembre 2024, le SCAN compte 64 collaborateurs-trices, représentant un effectif de 57,55 EPT.

Formation des apprenti-e-s

Comme chaque année, le SCAN forme des apprenti-e-s employé-e-s de commerce qui évoluent dans différents secteurs de l'entreprise. À fin décembre 2024, trois apprenti-e-s étaient en formation en voie CFC et une apprentie suivait un cursus CFC pour porteur de maturité gymnasiale (sur 18 mois).

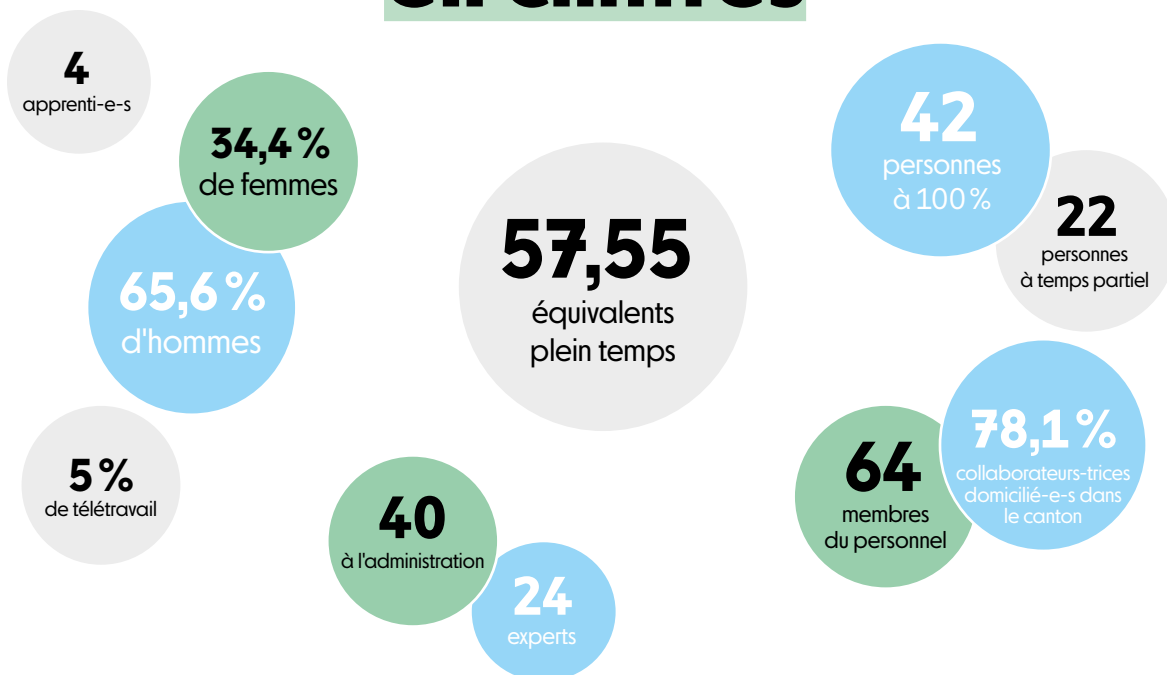
Commission du personnel

De son côté, la commission du personnel a enregistré plusieurs mutations:

- Deux départs (une démission du SCAN et une remise de mandat).
- Trois élections, permettant d'atteindre le nombre maximum de membres autorisé par les statuts.

La commission fonctionne ainsi au complet, avec huit membres. Elle a, entre autres, participé activement au projet MORPHO25. En parallèle, elle continue de veiller à la préservation des intérêts des collaborateurs-trices. En ce sens, les ajustements proposés dans le Règlement du personnel ont été validés par le Conseil d'administration et la Direction.

Notre équipe, en chiffres



	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution
Personnel (équivalent plein temps EPT)	56,7	55,8	58,25	56,05	57,55	↗

Caisse de pensions

La Caisse de pensions du Canton de Neuchâtel (CPCN) a connu une évolution remarquable au cours de ces dernières années.

Malgré une solide performance en 2024, la CPCN reste vigilante face à la volatilité des marchés financiers et au recul généralisé des rendements. Ses priorités demeurent le renforcement de la réserve de fluctuation de valeur (RFV) et

la consolidation structurelle. Près de 60% des résultats des dernières années ont été affectés à ces mesures préventives. À fin 2024, la RFV s'élève à 820 millions de francs.

La Caisse atteint à fin 2024 l'objectif de couverture de 80% fixé pour 2052 et, grâce à des réserves et provisions substantielles, elle offre des perspectives solides pour l'avenir.

Au 31.12.2024, la part du SCAN au découvert total s'élève à CHF 5'601'566.

Situation du SCAN dans le cadre de la CPCN	2023	2024	Évolution
Part du SCAN au découvert total ¹	7'170'862	5'601'556	⬇️

¹ Depuis 2020, la part au découvert se réfère désormais juridiquement au degré de couverture (et plus au taux de couverture)

Informatique

Le SCAN intensifie sa recherche d'efficacité grâce au développement de ses outils informatiques. L'objectif majeur de 2024 a été d'accroître l'utilisation de ces outils afin de favoriser la dématérialisation des processus.

Logiciel métier Avedris

La collaboration avec les cantons du Jura et de Bâle-Ville se poursuit, permettant d'améliorer constamment les fonctionnalités du logiciel Avedris. Trois mises à jour ont été livrées et installées durant l'année 2024.

La coopération entre le SCAN et les Villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, dans le cadre de la gestion des cartes de parcage (zones bleues et zones piétonnes), se poursuit de manière satisfaisante. Diverses solutions de dématérialisation des macarons sont à l'étude afin d'accélérer le processus d'obtention.

Site internet

Doté d'un graphisme agréable, d'une organisation claire, d'une recherche performante et intuitive, d'une base de connaissances, d'un chatbot et d'une version optimisée pour les smartphones, le site du SCAN constitue la porte d'entrée principale pour s'informer, gérer ses rendez-vous ou effectuer des démarches administratives 24/24h, 7/7j. La fréquentation quotidienne reste stable avec près de 1'375 visites.

Prestations en ligne – Guichet unique

En 2024, une nouvelle prestation unique en Suisse a été mise en production : les garages peuvent désormais disposer d'un stock de plaques neuves dans leurs locaux, permettant d'immatriculer des véhicules sans déplacement au SCAN. Cette phase pilote, menée en collaboration avec quelques garages, sera étendue à l'ensemble des établissements intéressés si les résultats s'avèrent concluants.

Le Guichet unique propose 37 prestations en ligne, offrant autant de raisons d'éviter des déplacements et d'accéder aux services à toute heure. Plus de 12'000 prestations sont réalisées chaque mois par ce canal, des performances encourageantes avec un potentiel d'évolution important.

Qualité

Enquête de satisfaction des collaborateurs-trices

Une nouvelle enquête de satisfaction a été menée auprès des collaborateurs-trices.

Bien que le taux de participation soit en baisse par rapport à l'enquête précédente (70% en 2024 contre 77% en 2022), le taux de satisfaction global demeure excellent, atteignant 88% contre 89% en 2022. Le cadre de travail, permettant un équilibre satisfaisant entre vie professionnelle et vie privée, reste particulièrement apprécié. De plus, la qualité des prestations fournies à la population ainsi que la cohésion au sein des différents secteurs d'activité sont largement reconnues.

Certification ISO

Fin 2024, le SCAN a obtenu le renouvellement de ses certifications ISO 9001, 14001 et 45001, confirmant ainsi sa conformité aux standards internationaux en matière de management de la qualité, respect de l'environnement, et santé et sécurité au travail. Délivrées par l'organisme indépendant SQS, ces certifications restent valables jusqu'à fin 2027. En complément, des audits internes sont effectués chaque année par des collaborateurs dédiés afin de garantir la mise en œuvre continue de services fiables et responsables.

Obtenir une certification ISO va bien au-delà du simple respect de normes. Chaque processus est pensé, documenté et appliqué dans un objectif clair de satisfaction client et d'amélioration continue. Ces certifications reflètent des valeurs fondamentales: qualité, durabilité et sécurité, qui restent au cœur des missions du SCAN. Elles sont le fruit d'un engagement collectif visant à répondre aux attentes des parties prenantes et à renforcer en permanence les démarches d'amélioration continue.



→ Le taux de satisfaction des collaborateurs-trices atteint l'excellente note de 88 %.

Environnement

Dans le cadre de son engagement environnemental, le SCAN a réalisé une analyse énergétique en collaboration avec le bureau d'ingénieurs Masai Conseil SA. Cette étude a confirmé que le bâtiment continue de respecter les exigences du label Minergie, garantissant ainsi une performance énergétique optimale.

Pour la deuxième année consécutive, le SCAN a pris part au dispositif de covoiturage de l'Arc Jurassien. En 2024, il s'est distingué en obtenant la 3^e place dans la catégorie des entreprises comptant entre 2 et 100 collaborateurs-trices ayant mobilisé le plus grand nombre de participant-e-s. Cette distinction récompense un engagement actif en faveur de la réduction des émissions de CO₂.

Un autre pas significatif dans cette direction a été franchi avec la mise en service, en décembre 2024, du nouvel arrêt de bus « Boudevilliers, la Chotte ». Cette nouvelle infrastructure facilite l'accès au SCAN en transports publics, aussi bien pour les collaborateurs-trices que pour la clientèle.

Dans une démarche de transition numérique, le SCAN poursuit sa stratégie en dématérialisant un maximum de prestations, afin de limiter les déplacements des client-e-s et de contribuer à la réduction de sa consommation de papier.

Gestion du risque - contrôles internes

La gestion des risques constitue un processus essentiel au SCAN, permettant d'anticiper et de répondre de manière proactive aux menaces potentielles susceptibles d'entraver l'atteinte des objectifs fixés. Intégrer une véritable culture de gestion des risques s'avère impératif pour garantir la pérennité d'une entité publique dans un environnement complexe et en constante évolution.

En 2024, dans le cadre de la recertification ISO 9001, une analyse approfondie des risques liés au réchauffement climatique a été réalisée. Les dangers naturels, les périodes de canicule ou de sécheresse, ainsi que leurs impacts sur chaque prestation, ont été examinés en détail afin de définir des plans de continuité des activités. La stratégie de digitalisation mise en œuvre offre une grande flexibilité pour assurer la continuité des prestations administratives.

Le changement climatique, bien qu'il présente des défis, engendre également des opportunités: une réduction des coûts liés au chauffage et au déneigement, ainsi qu'une prolongation des saisons favorables à la navigation et à la conduite de motos.

En matière de sécurité informatique, des progrès significatifs ont été réalisés grâce à des formations internes et à l'adoption de nouvelles mesures techniques. Par ailleurs, le Contrôle cantonal des finances atteste de l'existence, au SCAN, d'un système de contrôle interne conforme à la norme d'audit suisse 890.

Santé et sécurité au travail

La santé et la sécurité des collaborateurs-trices du SCAN restent des préoccupations majeures.

En 2024, l'engagement en matière de sécurité au travail a été renforcé grâce à une série de formations. Un atelier de prévention sur les chutes, première cause d'accidents en Suisse, a été organisé afin de sensibiliser le personnel aux bonnes pratiques à adopter.

Par ailleurs, une formation dédiée à la gestion des absences a été dispensée à l'ensemble des responsables d'équipe, leur permettant de réagir efficacement en cas

d'absence et d'apporter le soutien nécessaire aux collaborateurs-trices. Ces actions s'inscrivent dans une volonté constante d'améliorer le bien-être des employé-e-s et de garantir un environnement de travail sécurisé.

Des évaluations de risques sont menées en continu, et des mesures correctives sont appliquées dès que nécessaire afin de prévenir tout accident. De plus, chaque employé est encouragé à signaler toute situation potentiellement dangereuse.

Le SCAN s'engage également dans la lutte contre la précarité menstruelle et le tabou autour des règles en installant des distributeurs de protections menstruelles gratuites à destination des collaboratrices et de la clientèle.

	2021	2022	2023	2024	Évolution
Production d'énergie photovoltaïque (MWh)	110,76	115,83	125,52	104,16	↘
Utilisation d'eau de pluie (m ³)	447	294	287	403	↗

Infrastructures et logistique

Bâtiment de Malvilliers

Certifié Minergie, le bâtiment du SCAN allie durabilité et optimisation des coûts pour les activités administratives et techniques. En 2024, des toilettes supplémentaires ainsi qu'une cloison avec porte automatique ont été installées dans la zone d'attente des expertises. Cette nouvelle zone sécurisée, accessible en dehors des heures d'ouverture, pourra également être mise à disposition lors de locations de l'extérieur du site, telles que pour les cours de moto.

Utilisation de l'eau de pluie

Une citerne enterrée de 40'000 litres, alimentée par l'eau de pluie récupérée du toit, approvisionne les WC, les robinets en façade et l'arrosage automatique des espaces verts.

Énergie photovoltaïque

Le toit du bâtiment du SCAN est équipé de 664 m² de panneaux solaires photovoltaïques, représentant une puissance de 123 kWc, couvrant ainsi 70% de la consommation électrique du site. Le reste de l'approvisionnement provient de la production hydraulique, garantissant l'utilisation à 100% d'électricité renouvelable.

En 2024, la production d'énergie photovoltaïque a été inférieure à celle de l'année précédente en raison d'un ensoleillement plus faible et d'une année globalement humide. Cette situation a néanmoins permis de privilégier la récupération d'eau de pluie, réduisant ainsi le recours à l'eau du réseau.

Économie d'énergie

Pour répondre aux nouvelles dispositions de la Loi cantonale sur l'énergie (LCEn), des mesures supplémentaires ont été mises en œuvre afin de garantir une utilisation économe et efficace de l'électricité.

L'extinction des périphériques en veille, l'optimisation des éclairages intérieurs et extérieurs, ainsi que la recharge des véhicules électriques en période d'autoconsommation contribuent à réduire l'empreinte environnementale et la consommation d'énergie.

Par ailleurs, des efforts sont déployés pour appliquer les recommandations du Conseil d'État en matière d'économies d'énergie, dans une démarche d'exemplarité.

Prévention

Le SCAN, acteur engagé pour la sécurité et la mobilité responsable

Depuis plusieurs années, le SCAN affirme son engagement en faveur de la prévention routière et nautique dans le canton de Neuchâtel. Cet investissement se traduit, entre autres, par un soutien financier aux événements locaux intégrant des solutions de transport nocturne, contribuant ainsi à la sécurité des participant-e-s.

En 2024, plusieurs actions de sensibilisation ont marqué cette volonté d'agir. La 10^e édition de la Journée des motard-e-s, organisée à Malvilliers en collaboration avec la police neuchâteloise, a permis d'aborder la sécurité des deux-roues à travers des ateliers pratiques, des démonstrations et

des conseils d'experts. L'action «SCAN tes connaissances» a également rencontré un vif succès en offrant à près de 1'000 Neuchâtelois-es l'opportunité de réviser les règles de circulation via une plateforme interactive.

Pour accompagner les conducteurs-trices et anticiper les situations à risque, le SCAN a développé divers supports informatifs, dont un flyer sur les mesures applicables en cas de dépassement du taux d'alcool autorisé, un dépliant sur les excès de vitesse et une infographie dédiée à l'utilisation des trottinettes électriques.

À travers ces initiatives, le SCAN poursuit son engagement en faveur de la sécurité et d'une mobilité plus responsable sur l'ensemble du territoire cantonal.

Marketing et communication

L'année 2024 a été marquée par une intense activité pour le secteur MARCOM, en préparation du grand projet de métamorphose prévu en janvier 2025. Ce projet ambitieux a mobilisé les équipes à chaque étape, de la stratégie à la mise en œuvre du plan de communication. Grâce à une campagne diversifiée – affichage sur les arrières de bus, messages sur les marches de parkings, publicités dans les journaux locaux et sur Google, ainsi qu'une présence renforcée sur les réseaux sociaux – le SCAN a gagné en visibilité. Ces actions visaient principalement à informer la population sur les avantages des prestations en ligne: plus rapides, économiques, écologiques et simples! Sans oublier de communiquer les nouveaux horaires administratifs applicables dès 2025.

En parallèle, MARCOM a conçu de nombreux supports, allant des flyers et infographies aux contenus digitaux destinés aux écrans d'information et aux réseaux sociaux. En tant que service transversal, il a joué un rôle clé dans plusieurs domaines stratégiques, renforçant ainsi sa valeur ajoutée pour l'organisation.

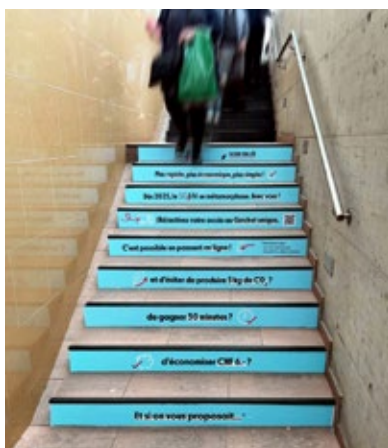
Nombre de suiveurs-euses	2022	2023	2024	Évolution
Facebook	8'625	8'712	8'779	↗
Instagram	1'731	1'890	2'021	↗
LinkedIn	1'621	1'998	2'209	↗

Réseaux sociaux

En 2024, les réseaux sociaux ont continué d'occuper une place essentielle dans la stratégie de communication du SCAN. L'adaptation aux tendances émergentes a permis de maintenir un lien fort avec l'audience et de renforcer l'image de marque.

Les contenus vidéo courts ont été privilégiés pour capter l'attention avec des messages dynamiques et percutants. Les plateformes ont été utilisées de manière ciblée: Instagram pour engager et inspirer à travers des visuels soignés, et LinkedIn pour partager des insights professionnels et des actualités sur les activités du SCAN.

L'analyse des données statistiques a permis d'optimiser la stratégie, en identifiant les contenus les plus engageants et en adaptant les messages aux attentes du public. Ces efforts ont fait des réseaux sociaux un véritable levier de croissance et de visibilité pour le SCAN.



↗ Marches du parking du port à Neuchâtel



→ Habillage arrière d'un bus

↓ Dépliants préventifs sur la vitesse et l'alcool



Section administration

Secteur administration véhicules

Ce secteur est en charge de la gestion administrative des 138'843 véhicules immatriculés dans le canton de Neuchâtel.

	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution
Voitures automobiles légères	106'435	107'163	107'324	107'644	108'498	↗
Camions	1'298	1'368	1'366	1'388	1'406	↗
Remorques	8'728	8'870	8'956	9'031	9'072	↗
Motocycles	12'645	13'063	13'029	13'176	13'191	↗
Motocycles légers	432	459	453	452	443	↘
Machines de travail	986	1'020	1'042	1'059	1'095	↗
Tracteurs agricoles	2'905	2'935	2'924	2'925	2'935	↗
Cyclomoteurs et vélos électriques	2'275	2'259	2'246	2'200	2'203	↗
Totaux	135'704	137'137	137'340	137'875	138'843	↗

↗ Véhicules en circulation dans le canton (au 30 septembre)

Les légères hausses du parc véhicules neuchâtelois observées depuis 2019, se renforcent encore en 2024 (+0,70 %). En Suisse, le parc a augmenté de 0,83%. Le nombre de véhicules dans le pays se monte à 6'995'397.

	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution
Cylindrée moyenne (cm ³)	1'734	1'720	1'723	1'714	1'706	↘
Poids total moyen (kg)	1'895	1'910	1'915	1'926	1'936	↗
Âge moyen (années)	8,44	8,64	9,03	9,56	9,84	↗
Émission CO ₂ moyenne (g/km)	151,95	149,4	146,6	144,6	142,6	↘
Émission CO ₂ moyenne (g/km) des voitures neuves	132,55	136,79	130,65	121,21	122,84	↗
Part des véhicules utilisant des énergies alternatives (gaz, électricité, hybrides)	3,1%	5,7%	7,5%	11,00%	12,44%	↗
Nombre de voitures de tourisme au gaz	151	143	147	135	122	↘
Nombre de voitures de tourisme hybrides	2'416	4'082	5'523	7'134	8'982	↗
Nombre de voitures de tourisme électriques	580	1'050	1'640	2'382	3'104	↗
Voitures de tourisme pour 1'000 habitants	553	554	553	547	546	↘

↗ Indicateurs environnementaux du parc des véhicules de tourisme

Dès 2021, les émissions de CO₂ sont mesurées selon le cycle de référence WLTP pour les véhicules avec une date de première mise en circulation dès le 01.01.2021. Les émissions CO₂ pour les véhicules avec une date de première mise en circulation avant le 01.01.2021 sont mesurées selon le cycle de référence NEDC.

Dans le canton de Neuchâtel, le parc de véhicules utilisant des énergies alternatives a poursuivi son augmentation, pour atteindre 12,44%. La cylindrée moyenne demeure stable avec une légère tendance à la baisse en 2024. Le poids total moyen poursuit, quant à lui, son augmentation. L'âge moyen du parc des voitures de tourisme a, à nouveau, augmenté.

Observations: la formule de taxation basée sur les émissions de CO₂ et l'âge du véhicule poursuit ses objectifs. En effet, les émissions CO₂ baissent de 1,38%, tandis que l'âge moyen du parc a augmenté.

	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution
Permis de circulation	47'042	49'677	45'075	48'822	48'644	↘
Permis de remplacement	2'153	2'855	2'989	2'185	2'083	↘
Permis court terme	287	340	290	369	340	↘
Autorisations spéciales	1'317	1'034	1'413	1'593	1'524	↘
Reprises de plaques	5'768	5'741	5'590	5'745	5'448	↘
Immatriculations de voitures de tourisme neuves	4'611	4'980	4'770	5'157	4'910	↘
Ventes de plaques sans choix de numéro et remplacement	10'567	10'898	13'195	11'516	10'470	↘
Ventes de plaques aux enchères	257	296	241	273	241	↘
Ventes de plaques à prix fixe	1'104	1'374	1'103	1'269	1'160	↘
Décisions retraits plaques assurance	2'147	2'229	2'590	2'634	2'961	↗
Retraits plaques assurance	272	294	315	368	417	↗

↑ Chiffres du secteur administration véhicules



→ Les immatriculations de voitures de tourisme neuves restent toujours nettement inférieures au chiffre record de 2019 (6'516).

Secteur administration conducteurs-trices

Ce secteur assure la délivrance et la gestion de tous les permis de conduire et permis d'élèves des 124'169 conducteurs-trices domicilié-e-s dans le canton.

	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution
Permis d'élève conducteur-trice	5'556	5'545	4'340	4'986	5'206	↗
Permis de conduire	10'198	11'890	11'482	11'991	13'031	↗
dont permis à l'essai	2'511	2'951	2'522	2'525	2'424	↘
Permis international	346	396	1'097	1'326	1'475	↗
Convocations à des examens médicaux	6'420	8'327	8'247	8'236	8'351	↗
Cartes de parcage pour personnes à mobilité réduite	451	595	764	713	762	↗
Certificats de capacité OACP (formation conducteurs-trices professionnel-le-s)	55	87	56	52	54	↗
Part des détenteurs-trices de permis de conduire dans la population	71%	70%	70%	70%	69%	↘
Nombre de conducteurs-trices neuchâtelois-e-s	123'932	123'689	123'230	123'514	124'169	↗
Population neuchâteloise	175'757	175'967	176'245	178'173	179'449	↗

↑ Chiffres du secteur administration conducteurs-trices

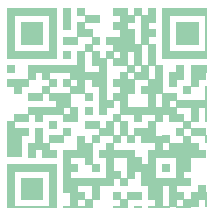
La part de détenteurs-trices de permis par rapport à la population reste stable et atteint les 69%. Le nombre de conducteurs-trices amorce une légère hausse après la baisse observée en 2023.



→ 2024 a marqué la fin de la validité du permis de conduire bleu, justifiant ainsi la hausse des émissions des permis de conduire.



**Une demande de permis d'élève?
En ligne, c'est tellement plus simple!**



Les nouveautés 2025

- ✓ Les prestations sont moins chères par le Guichet unique*
- ✓ Vous économisez CHF 2.- sur chaque facture reçue dans votre eBill, par email ou dans votre espace Guichet unique*
- ✓ Les horaires du guichet et du téléphone s'adaptent, pour gagner en efficacité et mieux vous servir :

LU - MA - VE 08h30 – 12h30
ME - JE 08h30 – 18h00
scan-ne.ch 24/24h – 7/7j

*Hors facture annuelle de taxe et carte de parcage des villes

Secteur mesures administratives

Ce secteur gère les procédures administratives ouvertes à l'encontre des personnes domiciliées dans le canton de Neuchâtel et dénoncées pour des infractions de circulation routière et/ou de navigation.

Le secteur des mesures administratives est également compétent lorsque des infractions sont commises par des conducteurs-trices de l'étranger, sur le territoire neuchâtelois.

Il instruit les procédures relatives à l'aptitude des usagers-ères à la conduite des véhicules automobiles et, à cette occasion, il collabore avec le médecin-conseil référent.

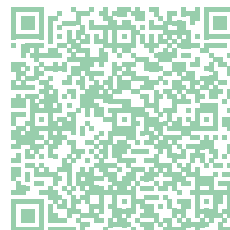
Ce secteur prépare aussi les dossiers pour la Commission administrative (organe de décision), rédige les décisions et met en œuvre les mesures décidées.

La Commission administrative se réunit chaque semaine.

En 2024, une diminution du nombre de mesures administratives est observée par rapport à l'année précédente. Une légère baisse des mesures liées aux excès de vitesse et à l'inattention est également constatée. Si la vitesse demeure la principale cause des infractions routières, les mesures prononcées pour des raisons d'inattention (perte de maîtrise) dépassent, pour la deuxième année consécutive, celles liées à l'ébriété. Ces dernières sont en baisse constante depuis plusieurs années, ce qui est très positif.



**Découvrez le bilan des
mesures administratives
prononcées en 2024**



	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution
Total des mesures administratives	4'047	4'100	4'573	5'226	4'718	↘
Évolution selon l'année précédente	-11,1%	1,3%	11,5%	14 %	-10 %	↘
Retraits de permis	1'774	1'810	1'922	2'038	1'830	↘
Rapport au total MAD	43,8%	44,1%	42,0%	39%	39%	↔
Évolution selon l'année précédente	-15,5%	2,0%	6,2%	6%	-10%	↘
Avertissements	1'231	1'186	1'380	1'620	1'552	↘
Rapport au total MAD	30,4%	28,9%	30,2%	31%	33%	↗
Évolution selon l'année précédente	-10,7%	-3,7%	16,4%	17%	-4%	↘
Interdiction de conduire en Suisse	456	394	476	668	654	↘
Rapport au total MAD	11,3%	9,6%	10,4%	13%	14%	↗
Évolution selon l'année précédente	-23,5%	-13,6%	20,8%	40%	-2%	↘
Conditions au maintien du droit de conduire	147	168	225	237	145	↘
Rapport au total MAD	3,6%	4,1%	4,9%	5%	3%	↘
Évolution selon l'année précédente	16,7%	14,3%	33,9%	5%	-39%	↘
Autres¹	439	542	570	663	537	↘
Rapport au total MAD	10,8%	13,2%	12,5%	13%	11%	↘
Évolution selon l'année précédente	25,1%	23,5%	5,2%	16%	-19%	↘
Mesures liées à un excès de vitesse	1'487	1'343	1'593	1'986	1'841	↘
Rapport au total MAD	36,7%	32,8%	34,8%	38%	39%	↗
Évolution selon l'année précédente	-9,3%	-9,7%	18,6%	25%	-7%	↘
Mesures liées à une ivresse	437	394	431	392	312	↘
Rapport au total MAD	10,8%	9,6%	9,4%	8%	7%	↘
Évolution selon l'année précédente	-25,0%	-9,8%	9,4%	-9%	-20%	↘
Mesures liées à une perte de maîtrise (inattention)	400	327	272	488	480	↘
Rapport au total MAD	9,9%	8,0%	5,9%	9%	10%	↗
Évolution selon l'année précédente	-15,3%	-18,3%	-16,8%	79%	-2%	↘
Recours (DDTE, TC, TF)	38	24	25	30	25	↘
Rapport au total MAD	0,9%	0,6%	0,5%	0,6%	0,5%	↘

¹ Correspond notamment aux catégories suivantes : délai d'attente, médecin du trafic, psychologue du trafic, révocations, etc.

↗ Chiffres du secteur des mesures administratives

Section technique

La section technique s'occupe des contrôles techniques et des examens de conduite.

Secteur contrôles techniques

En 2024, le nombre de contrôles techniques a de nouveau enregistré une forte augmentation, marquant ainsi la quatrième année consécutive de croissance. Cette évolution s'explique notamment par l'engagement de nouveaux experts et par la diminution du nombre d'examens pratiques de conduite.

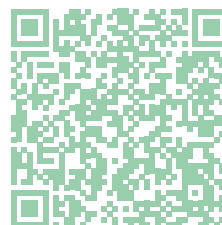
Les objectifs fixés par le mandat de prestations ont été atteints, et les résultats sont conformes aux attentes définies par l'Office fédéral des routes (OFROU).

	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution
Voitures de tourisme, voitures de livraison, minibus	28'264	31'691	33'277	39'235	41'663	↗
Motocycles	4'785	5'000	4'970	4'914	4'605	↘
Camions, autocars	1'274	1'276	1'327	1'418	1'427	↗
Remorques	2'005	2'401	2'621	2'584	2'327	↘
Tracteurs agricoles, véhicules de travail	979	1'142	1'046	904	1'249	↗
Totaux	37'307	41'510	43'241	49'055	51'271	↗

↑ Chiffres du secteur contrôles techniques, nombre de contrôles techniques



**Déplacer son rendez-vous d'expertise ?
En ligne, c'est tellement plus simple !**



Secteur examens de conduite

Le taux de réussite aux examens pratiques connaît une progression réjouissante.

Le nombre d'examens de conduite de la catégorie B a connu une légère baisse pour la troisième année consécutive. Il est difficile d'identifier avec précision les causes de cette diminution, qui semble résulter de facteurs multiples: un volume exceptionnel d'examens en 2021 (période post COVID-19), les nouvelles règles pour le permis d'élève de la catégorie B imposant un délai d'attente d'un an pour les

jeunes de 17 à 20 ans avant de se présenter à l'examen pratique, un intérêt potentiellement moindre pour l'obtention du permis, ainsi que d'autres facteurs non identifiés.

En revanche, le taux de réussite a nettement progressé, ce qui représente une belle satisfaction pour tous les acteurs de la formation.

	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution
Nombre d'examens théoriques	4'389	4'639	3'625	3'676	3'821	↗
Taux de réussite	79,2	79,9	72,0	72,3	66,6	↘
Nombre d'examens pratiques motocycles	1'032	1'309	960	876	958	↗
Taux de réussite	79,4	71,5	74,9	78,1	78,4	↗
Nombre d'examens pratiques toutes catégories	4'478	5'777	4'727	4'368	4'314	↘
Taux de réussite	66,4	63,3	63,8	67,2	69,4	↗
Nombre de tests psychotechniques	65	113	140	108	114	↗

↑ Chiffres du secteur examens de conduite



Les recommandations du SCAN pour réussir son examen pratique voiture :

1. Commencer à conduire avec un-e moniteur-trice de conduite
2. Alternier entre formation avec un-e moniteur-trice et avec votre entourage
3. Prendre 20 à 30 leçons avec un-e moniteur-trice de conduite avant l'examen pratique
4. Rouler minimum 3'000 km avant l'examen
5. Suivre de près votre progression

Les recommandations du SCAN pour réussir son examen pratique moto :

1. Commencer par suivre un cours d'initiation à la conduite d'une moto avec un-e formateur-trice
2. Être toujours équipé-e et visible
3. Suivre dans les quatre mois l'instruction pratique de base obligatoire
4. Rouler au minimum 3'000 km avant de s'inscrire à l'examen pratique
5. Rester vigilant-e et surtout, anticiper
6. Finaliser sa formation auprès d'un-e moniteur-trice









Section navigation

Cette section est en charge de la gestion technique et administrative des 4'003 bateaux et des 8'577 détenteurs-trices de permis bateaux, dans le canton de Neuchâtel.

La section navigation s'occupe également du balisage des plans d'eau neuchâtelois et des expertises « bateaux » pour les cantons de Neuchâtel et du Jura. L'équipe gère également les infrastructures et la logistique du SCAN.

La navigation est un marché stable qui dépend essentiellement du nombre de places d'amarrage à disposition dans les ports. Au vu du taux de réussite aux examens - théorie et pratique confondues - il est possible d'en déduire et affirmer que le niveau de préparation des candidat-e-s aux permis de bateau est excellent.

Le début de saison 2024 a été marqué par le mauvais temps, qui a eu pour effet de retarder la mise à l'eau des bateaux.

Une légère baisse du nombre d'examens pratiques de bateaux a également été observée, principalement en raison des conditions météorologiques défavorables en juin, qui ont freiné l'envie de naviguer.

	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution
Bateaux non motorisés (à rames, pédalos)	158	156	134	134	127	↘
Bateaux motorisés	2'272	2'326	2'328	2'293	2'270	↘
Bateaux à voile	1'682	1'657	1'624	1'618	1'584	↘
Bateaux à passagers-ères	0	0	1	1	1	→
Bateaux à marchandises, engins flottants, dragues, péniches, etc.	26	24	23	22	21	↘
Totaux	4'138	4'163	4'110	4'068	4'003	↘

↑ Bateaux dans le canton (au 30 septembre)

		2020	2021	2022	2023	2024	Évolution
Âge moyen des bateaux (années)		26,7	27,2	28,3	28,1	28,5	↗
Puissance moyenne bateaux motorisés (kW)		82,4	83,9	85,1	86,1	88,0	↗
Bateaux motorisés	Bateaux motorisés avec moteur thermique	2'207	2'243	2'238	2'202	2'174	↘
	Bateaux motorisés avec moteur électrique	36	47	50	46	40	↘
	Bateaux motorisés avec multimoteur (thermique + électrique)	29	36	40	45	56	↗
Bateaux à voile	Bateaux à voile (sans moteur)	527	508	485	480	473	↘
	Bateaux à voile avec moteur thermique	1'085	1'074	1'058	1'050	1'017	↘
	Bateaux à voile avec moteur électrique	68	72	79	84	90	↗
	Bateaux à voile avec multimoteur (thermique + électrique)	2	3	2	4	4	→
Bateaux solaires		1	1	1	1	1	→

↑ Indicateurs environnementaux du parc des bateaux (au 30 septembre)

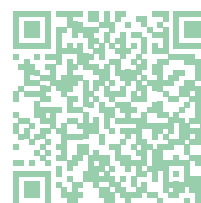
La puissance moyenne des bateaux motorisés continue d'augmenter malgré une taxation proportionnelle. Cette hausse est probablement liée aux activités comme le ski nautique et le wakeboard, qui nécessitent des moteurs plus puissants.

	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution
Détenteurs-trices de permis bateau	9'044	9'010	9'007	8'449 ¹	8'577	↗
Permis de navigation	1'399	1'248	1'064	1'041	842	↘
Permis de conduire bateau	354	343	325	262	317	↗
Examens théoriques	350	266	260	184	183	↘
Taux de réussite examens théoriques	91,4%	92,5%	85,0%	90,2%	82,5%	↘
Examens pratiques « moteurs »	323	287	269	202	197	↘
Taux de réussite des examens pratiques « moteurs »	91,6%	91,3%	89,6%	88,1%	91,4%	↗
Examens pratiques « voile »	79	86	98	78	47	↘
Expertises NE	1'139	1'148	1'308	1'346	1'110	↘
Expertises JU	9	9	4	10	9	↘

¹ La variation du nombre de détenteurs-trices de permis de bateau en 2023 est liée à un contrôle détaillé de la base de données. Les permis des client-e-s qui ont quitté le canton/pays sans annoncer leur changement d'adresse ont été désactivés.

↑ Chiffres de la section navigation

Retrouvez toutes les infos pour une demande de permis bateau à moteur.
En ligne, c'est tellement plus simple!



permis? Suivez la procédure ci-dessous.

Infos
Prérequis +

Etape 1
Premiers secours -

Suivez le cours de premiers secours
Voici la liste des contacts et les inscriptions au cours de premiers secours aux blessés

i Le cours de premiers secours est valable 6 ans; il peut donc être suivi bien à l'avance

...née!

demande de permis +

Les newsletters du SCAN

- ✓ Pour ne rien manquer des actualités du SCAN.
- ✓ Pour être averti-e des changements légaux importants.
- ✓ Ou encore, pour recevoir chaque semaine les ventes de plaques aux enchères.
- 👉 Vous choisissez.
Inscrivez-vous dès maintenant !



scan-ne.ch/newsletters

Section finances

2024, une année vouée à la préparation du projet MORPHO25

L'année 2024 a été marquée par une gestion financière rigoureuse, dans un contexte de transition vers une offre de services davantage numérisée.

Le résultat annuel s'élève à CHF 288'730.53, représentant un bénéfice net. Ce montant dépasse les prévisions budgétaires, qui anticipaient une légère perte. Conformément au mandat de prestations en vigueur, et comme les années précédentes, l'intégralité de ce bénéfice sera reversée à l'État.

En 2024, l'encaissement de factures précédemment amorties, à la suite de procédures de poursuites, a permis de récupérer un montant total de CHF 24'638.20. Le SCAN poursuit ses efforts en incitant activement les personnes anciennement débitrices à s'acquitter de leur dette. En parallèle, les actes de défaut de biens sont transmis à l'Office des poursuites pour

radiation dès qu'ils sont intégralement réglés auprès du SCAN.

Le montant total facturé au titre des taxes cantonales s'est élevé en 2024 à CHF 50'446'346.60, en légère hausse par rapport à 2023 (CHF 49'955'381.65). Ces taxes incluent la taxe sur les véhicules, les remorques, les bateaux ainsi que celle sur les cyclomoteurs.

Concernant les taxes fédérales, la facturation liée à la Redevance poids lourds forfaitaire (RPLF) s'élève à CHF 623'132.95, contre CHF 570'018.35 en 2023.

Le total des revenus d'exploitation du SCAN s'est élevé à CHF 12'951'613.04, contre CHF 12'583'363.77 l'année précédente. Cette progression s'explique principalement par l'augmentation de l'activité liée aux contrôles techniques.

Lors de la taxation 2024, 13'769 e-factures ont été émises, représentant 15,57% du total des factures envoyées. En comparaison, 11'836 e-factures avaient été transmises au début de l'année lors de la taxation 2023.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le SCAN, en tant qu'établissement autonome de droit public, applique les principes d'évaluation et de présentation des comptes définis par la Loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014, conformément aux dispositions transitoires prévues à l'article 78. Cette loi intègre le modèle comptable MCH2, utilisé par les cantons, les communes et les établissements publics autonomes pour la présentation de leurs états financiers. Les comptes du SCAN font l'objet d'un contrôle ordinaire annuel réalisé par le Contrôle cantonal des finances (CCFI).

	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution
Revenus d'exploitation	11'525'731	12'703'344	12'216'328	12'583'364	12'951'613	↗
Facturation des taxes cantonales (sur les véhicules, les remorques, les bateaux et les cyclomoteurs)	48'745'599	49'936'247	49'908'917	49'955'382	50'446'347	↗
Facturation des taxes fédérales (redevance poids lourds forfaitaire RPLF)	389'482	437'319	525'353	570'018	623'133	↗
Encaissement de factures amorties ayant fait l'objet d'une mise aux poursuites	35'990	37'584	41'890	27'484	24'638	↘

↑ Chiffres de la section finances. En CHF - identique pour tous les tableaux de la section finances

	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution
Part du SCAN au découvert technique total de la CPCN (Caisse de pensions)	7'254'393	5'889'588	9'192'393	7'170'862	5'601'566	↘

↑ Engagements conditionnels - en CHF

	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution
Nombre d'e-factures lors de la taxation	8'336	9'658	10'540	11'836	13'769	↗

↑ Émission d'e-factures (eBill)

Attribution du résultat

Le SCAN a réalisé un bénéfice net de CHF 288'730.53 pendant l'exercice 2024, avant part de l'État aux bénéfices du SCAN.

La contribution annuelle due par le SCAN à l'État est fixée par la LSCAN. Elle est limitée à 10% du bénéfice net annuel, ceci tant et aussi longtemps que la moyenne des émoluments et des prix des prestations est supérieure à celle des autres services des automobiles cantonaux, selon art. 27, al. 4 de la LSCAN.

Si la moyenne des émoluments et des prix des prestations est dans une tolérance de 7%, la part au bénéfice versée à l'État est de 100% si la réserve générale du SCAN est supérieure à 7 millions l'année précédente.

Le SCAN a réalisé un bénéfice de CHF 288'730.53 pendant l'exercice 2024 avant la comptabilisation de la contribution annuelle due par le SCAN à l'État.

Bénéfice net 2024	0.00
Résultat net sans part de l'État	288'730.53
Résultat reporté des années précédentes	4'992.80
Moyenne des émoluments et des prix de prestations dans une tolérance de 7% par rapport à la moyenne CH	Oui
Réserve générale au 01.01.2024 après attribution du bénéfice 2023	7'825'000.00
Attribution à la réserve générale	0.00
Contribution annuelle due par le SCAN à l'État (charge de transfert)	288'730.53
Report à compte nouveau	4'992.80

Extrait des comptes 2024

Bilan - Actif

Disponibilités

En 2024, les disponibilités ont augmenté, aucun remboursement de crédit n'ayant été effectué au cours de l'exercice.

Créances

Conformément au mandat de prestations le liant à l'État, le SCAN assure la gestion des débiteurs et débitrices des taxes cantonales.

Le du croire est calculé sur l'ensemble des factures, taxes et émoluments émis. Les créances âgées de plus de cinq ans sont systématiquement amorties.

Actifs de régularisation

Le SCAN régularise l'ensemble des transactions connues à la clôture de l'exercice. Les actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale.

Immobilisations corporelles du patrimoine administratif

Le SCAN active toute acquisition dont le montant est supérieur à CHF 10'000.00.

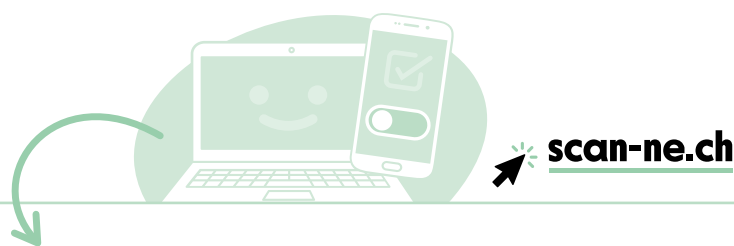
Les immobilisations dont la valeur diminue en raison de l'usage font l'objet d'un amortissement linéaire, calculé sur la base de leur durée de vie utile, et ce par catégorie.

Les catégories Infrastructures techniques du lac et Infrastructures extérieures ont été ajoutées.

Immobilisations incorporelles du patrimoine administratif

Le SCAN active toute acquisition dont le montant est supérieur à CHF 10'000.00.

Les modifications et améliorations apportées à notre logiciel métier ne prolongent pas sa durée de vie utile. En raison des incertitudes importantes entourant la pérennité du logiciel de développement sur lequel il repose — dont la durée de vie ne peut être contractuellement garantie —, il a été décidé de procéder chaque année à l'amortissement immédiat de l'intégralité des investissements réalisés sur cette application.



scan-ne.ch

Les 5 bons conseils du SCAN à ses clients et clientes

- 1.** Visitez d'abord scan-ne.ch pour tout renseignement, prestation administrative ou gestion de rendez-vous.
- 2.** Sur scan-ne.ch, utilisez la barre de recherche ou le chatbot, ils sont fonctionnels 24h/24 et 7j/7.
- 3.** Concluez un contrat Guichet unique pour vous simplifier la vie pour toutes vos prestations cantonales et communales et activez la réception des courriers sous forme électroniques.
- 4.** Inscrivez-vous à l'eBill ou à la facture par courriel pour préserver l'environnement.
- 5.** Soyez très attentif-ve aux émissions de CO₂ lors de l'achat d'un véhicule! Elles déterminent votre taxe annuelle et les frais d'exploitation de votre véhicule.

	31.12.2024	%	31.12.2023	%
Patrimoine financier				
Disponibilités				
Caisses	21'027.00		17'243.00	
Poste	798'140.83		123'128.62	
Banque	129'516.04		63'435.00	
Cartes de débit et de crédit	863.00		5'195.35	
Total disponibilités	949'546.87	6,2%	209'001.97	1,4%
Créances				
Débiteurs	1'800'522.09		1'830'476.57	
./ . Ducroire	-1'143'500.00		-1'157'100.00	
Autres créances	168'125.75		181'656.45	
Total créances	825'147.84	5,4%	855'033.02	5,7%
Actifs de régularisation				
Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	390'678.20		217'990.20	
Total actifs de régularisation	390'678.20	2,5%	217'990.20	1,4%
Total patrimoine financier	2'165'372.91	14,1%	1'282'025.19	8,5%
	31.12.2024	%	31.12.2023	%
Patrimoine administratif				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2'800'000.00		2'800'000.00	
Infrastructures techniques du lac	82'755.35		58'641.10	
Infrastructures extérieures	34'918.80		38'872.20	
Bâtiments	9'511'217.36		9'901'261.51	
Biens meubles	554'778.55		650'639.35	
Autres immobilisations corporelles	144'752.40		155'887.20	
Total immobilisations corporelles	13'128'422.46	85,2%	13'605'301.36	90,5%
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	107'771.23		152'094.18	
Total immobilisations incorporelles	107'771.23	0,7%	152'094.18	1,0%
Total patrimoine administratif	13'236'193.69	85,9%	13'757'395.54	91,5%
Total de l'actif	15'401'566.60	100,0%	15'039'420.73	100,0%

Bilan - Passif

Engagements courants

Les différents engagements courants du SCAN sont évalués à leur valeur nominale.

Passifs de régularisation

Le SCAN régularise toutes les transactions connues. Les passifs de régularisation sont évalués à la valeur nominale.

Provisions à court terme

La position "Provision provenant de prestations suppl. du personnel" comprend la provision des vacances non prises et des heures supplémentaires.

Le SCAN s'est engagé à soutenir les mesures d'accompagnement en faveur de la mobilité durable à hauteur de CHF 120'000.00, dans le cadre de l'implémentation d'une nouvelle ligne de bus desservant directement son site. À l'occasion de l'inauguration de cette ligne, un premier montant de CHF 100'000.00 a été versé à la Commune de Val-de-Ruz à la fin de l'année 2024, conformément à l'engagement initial.

Le solde restant est prévu pour des mesures complémentaires en faveur de la mobilité douce.

Engagements financiers à court terme

Ils se composent de la part à court terme des engagements financiers à long terme (correspondant à l'amortissement de la dette en 2025) ainsi que d'un prêt court terme de CHF 2'000'000.00.

Engagements financiers à long terme

Il s'agit d'emprunts contractés pour le financement des investissements réalisés par le SCAN.

Fonds de prévention

Ce fonds spécial est alimenté par les recettes provenant des ventes de plaques d'immatriculation aux enchères. Deux tiers (2/3) des recettes générées sont transférés dans ce fonds.

Il est destiné à soutenir des actions en faveur de la sécurité routière et nautique, ainsi que de la protection de l'environnement en lien avec la circulation routière et la navigation.

Financements spéciaux sous capital propre

Le fonds culturel a été créé en 2019 dans le cadre de la mise en œuvre du "pourcent culturel", à la suite des travaux d'agrandissement du site de Malvilliers.

Ce fonds a pour objectif de soutenir la culture et la création artistique sous toutes ses formes.

Fonds sous capitaux propres

Deux fonds internes ont été constitués sous la rubrique des capitaux propres afin de couvrir des risques spécifiques sans recourir à des assurances commerciales classiques.

Fonds assurances du SCAN

Créé en 2021, ce fonds a pour but de remplacer une assurance de protection juridique, notamment en finançant les frais liés à une action intentée contre le SCAN, ses collaborateurs ou les membres du Conseil d'administration.

Fonds perte de gain maladie

Ce fonds a été institué afin de réduire l'étendue de la couverture d'assurance du SCAN en matière de perte de gain maladie, en assumant une partie du risque directement via le fonds.

Sa création découle de la forte augmentation des primes d'assurance perte de gain maladie, rendant pertinent un mécanisme interne de gestion partielle du risque.

Réserve générale

La réserve générale est alimentée par les résultats des années précédentes.

Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif

Au 1^{er} janvier 2018, l'ensemble des postes du bilan a été réévalué conformément aux articles 55 et 56 de la LFinEC ainsi qu'aux articles 61 et 62 du RFinEC. Les écarts résultant de ces réévaluations et retraitements ont conduit à la création de la réserve liée au retraitement du patrimoine administratif.

Les amortissements supplémentaires découlant de ces réévaluations ont été prélevés chaque année sur cette réserve et comptabilisés dans les produits extraordinaires.

Au 1^{er} janvier 2024, cette réserve présentait un solde de CHF 204'312.32, correspondant exclusivement à la part liée au retraitement du terrain, qui n'est pas amortie.

	31.12.2024	%	31.12.2023	%
Capitaux de tiers				
Engagements courants				
Créanciers	501'426.25		185'288.65	
Débiteurs momentanément créanciers	69'342.08		61'264.01	
Comptes-courants avec des tiers	1'226'168.58		1'351'143.40	
Acomptes reçus de tiers	35'568.75		67'598.66	
Dépôts et cautions	2'200.00		1'800.00	
Total engagements courants	1'834'705.66	11,9%	1'667'094.72	11,1%
Passifs de régularisation				
Charges de personnel	117.00		0.00	
Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	616'762.72		541'171.53	
Total passifs de régularisation	616'879.72	3,9%	541'171.53	3,6%
Provisions à court terme				
Provision provenant de prestations suppl. du personnel	142'100.00		116'400.00	
Provision Mobilité durable	20'000.00		120'000.00	
Total provisions à court terme	162'100.00	1,1%	236'400.00	1,6%
Engagements financiers à court terme				
Prêts à court terme et part à court terme des engagements à long terme	2'050'000.00		2'050'000.00	
Total engagements financiers à court terme	2'050'000.00	13,3%	2'050'000.00	13,5%
Engagements financiers à long terme				
Reconnaissances de dettes	1'850'000.00		1'900'000.00	
./. Part à court terme des engagements à long terme	-50'000.00		-50'000.00	
Total engagements financiers à long terme	1'800'000.00	11,7%	1'850'000.00	12,3%
Engagement envers les financements spéciaux sous capitaux de tiers				
Fonds de prévention et environnement du SCAN	320'836.25		308'444.71	
Total engagements envers les financements spéciaux sous capitaux de tiers	320'836.25	2,1%	308'444.71	2,1%
Total capitaux de tiers	6'784'521.63	44,1%	6'653'110.96	44,2%

	31.12.2024	%	31.12.2023	%
Capitaux propres				
Financements spéciaux sous capital propre				
Fonds culturel	50'000.00		49'853.00	
Total financements spéciaux sous capital propre	50'000.00	0,3%	49'853.00	0,3%
Fonds sous capital propre				
Fonds assurances du SCAN	114'010.65		102'151.65	
Fonds perte de gain maladie	18'729.20		0.00	
Total fonds sous capital propre	132'739.85	0,9%	102'151.65	0,7%
Réserve				
Réserve générale	7'825'000.00		7'825'000.00	
Total réserve	7'825'000.00	50,8%	7'825'000.00	52,0%
Préfinancement				
Réserve de préfinancement pour le changement de système informatique métier	400'000.00		200'000.00	
Total préfinancement	400'000.00	2,6%	200'000.00	1,3%

	31.12.2024	%	31.12.2023	%
Réserve liée au retraitement du Patrimoine administratif				
Réserve liée au retraitement du Patrimoine administratif	204'312.32		204'312.32	
Total réserve liée au retraitement du Patrimoine administratif	204'312.32	1,3%	204'312.32	1,4%
Excédents du bilan				
Résultat annuel	0.00		0.00	
Résultats cumulés des années précédentes	4'992.80		4'992.80	
Total excédents du bilan	4'992.80	0,0%	4'992.80	0,0%
Total capitaux propres	8'617'044.97	55,9%	8'386'309.77	55,8%
Total du passif	15'401'566.60	100,0%	15'039'420.73	100,0%

Charges d'exploitation

Charges de personnel

Les charges de personnel représentent 61% des charges totales de l'exercice 2024.

Les dédommagements perçus des assurances accidents et maladies s'élèvent à CHF -101'636.15 en 2024, contre CHF -219'982.00 en 2023.

Cette diminution significative s'explique par un changement de régime d'assurance, intervenu entre les deux exercices.

Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

Ces charges représentent 27,1% des charges totales et englobent l'ensemble des frais engagés par le SCAN pour l'achat de biens et de prestations.

Les immobilisations ne pouvant être portées à l'actif correspondent aux biens et matériels d'une valeur inférieure à CHF 10'000.00. Conformément à la Loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC), les acquisitions d'un montant supérieur à CHF 10'000.00 doivent être activées.

Une augmentation significative des frais de port et d'affranchissement est constatée, due à la hausse des tarifs postaux au 1^{er} janvier 2024.

Amortissements du patrimoine administratif

Cette rubrique comprend notamment l'amortissement du bâtiment de Malvilliers, des installations techniques, du matériel informatique, ainsi que des logiciels.

Le logiciel métier Avedris a été entièrement amorti jusqu'au 31 décembre 2021. Depuis 2022, les investissements qui y sont liés sont amortis intégralement sur l'exercice en cours, en raison des incertitudes entourant la pérennité du logiciel de développement sous-jacent.

Attribution aux fonds et financements spéciaux

Les attributions aux fonds et financements spéciaux sont distinguées selon leur nature juridique :

- Fonds et financements spéciaux, sous capitaux de tiers
- Fonds et financements spéciaux, sous capitaux propres

Capitaux de tiers

Le fonds de prévention, inscrit sous les capitaux de tiers, est alimenté par les deux tiers du chiffre d'affaires généré par la vente aux enchères de plaques d'immatriculation.

Capitaux propres

Les autres fonds — tels que le fonds culturel, le fonds assurances du SCAN et le fonds perte de gain maladie — relèvent exclusivement des capitaux propres.

Tous les fonds gérés par le SCAN sont encadrés par des règlements internes spécifiques, qui définissent avec précision les modalités d'alimentation, les conditions d'utilisations ainsi que leur cadre de gouvernance.

Charges de transfert

Par charges de transfert, on entend le coût des prestations facturées au SCAN par l'État et la Confédération dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, ainsi que le versement aux assurances responsabilité civile collectives.

Depuis 2023, le SCAN dépasse les limites définies dans la LSCAN concernant la part des bénéfices devant être reversée à l'État.

Les émoluments et les prix des prestations se situent dans la plage autorisée, et la réserve générale du SCAN dépasse les CHF 7 millions à la fin de chaque exercice, après l'affectation des résultats.

En conséquence, conformément à la LSCAN et au mandat de prestations, 100% du bénéfice 2024, soit CHF 288'730.53, sera reversé à l'État. Ce montant est comptabilisé comme charge de transfert, sous la rubrique « Parts de revenus destinées à des tiers ».

	2024	%	2023	%	Budget 2024	%
Charges de personnel						
Honoraires du Conseil d'administration	60'300.00		51'200.00		60'000.00	
Salaires du personnel administratif et d'exploitation	5'952'956.15		5'747'274.95		5'916'600.00	
Cotisations patronales	1'234'201.20		1'196'225.00		1'304'000.00	
Allocations	113'160.15		106'973.90		118'000.00	
Autres charges de personnel	157'251.35		97'749.85		105'000.00	
Total charges de personnel	7'517'868.85	61,0%	7'199'423.70	60,3%	7'503'600.00	63,0%
Charges de biens, services et autres charges d'exploitation						
Charges de matières et de marchandises	363'292.35		371'777.25		341'000.00	
Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	112'957.05		134'941.85		130'000.00	
Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	95'289.45		64'568.85		86'000.00	
Prestations de services et honoraires	1'427'861.95		1'354'157.40		1'509'300.00	
Gros entretien et entretien courant	92'690.60		113'755.65		100'000.00	
Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	114'186.45		103'212.60		90'000.00	
Loyers, leasing et taxes d'utilisation	112'723.60		111'191.20		114'200.00	
Dédommagements aux collaborateurs	42'519.80		33'269.45		34'000.00	
Réévaluations sur créances	206'718.63		204'328.91		225'000.00	
Frais de port, affranchissements, téléphone et internet	602'341.55		512'275.65		465'000.00	
Avances de frais de poursuites	45'770.70		81'971.60		60'000.00	
Frais pris en charge par les fonds de prévention, culturel et d'assurances	120'186.90		97'308.80		144'000.00	
Diverses charges d'exploitation	552.90		557.55		2'000.00	
Total charges de biens, services et autres charges d'exploitation	3'337'091.93	27,1%	3'183'316.76	26,7%	3'300'500.00	27,7%
Amortissements du patrimoine administratif						
Immobilisations corporelles	587'261.80		551'196.30		594'200.00	
Immobilisations incorporelles	287'508.40		230'653.85		282'200.00	
Total amortissements du patrimoine administratif	874'770.20	7,1%	781'850.15	6,5%	876'400.00	7,4%
Attribution aux fonds et financements spéciaux						
Attributions aux fonds et financements spéciaux, capitaux de tiers	110'279.24		111'615.09		90'000.00	
Attributions aux fonds et financements spéciaux, capital propre	90'305.20		30'000.00		30'000.00	
Total attribution aux fonds et financements spéciaux	200'584.44	1,6%	141'615.09	1,2%	120'000.00	1,0%
Charges de transfert						
Part de revenus destinés à des tiers	288'730.53		531'484.95		0.00	
Autres charges de transfert	104'125.00		103'092.25		102'000.00	
Total charges de transfert	392'855.53	3,2%	634'577.20	5,3%	102'000.00	0,9%
Total charges d'exploitation	12'323'170.95	100,0%	11'940'782.90	100,0%	11'902'500.00	100,0%

Revenus d'exploitation

Émoluments

Les émoluments représentent 84,6% de l'ensemble des revenus d'exploitation du SCAN. Ils constituent les produits générés par les prestations effectuées en vertu de l'arrêté sur les émoluments perçus par le SCAN.

Entre 2023 et 2024, le montant des émoluments facturés a augmenté de CHF 263'899.44.

Cette progression du chiffre d'affaires est essentiellement liée à une hausse d'activité dans le domaine des contrôles techniques de véhicules.

Revenus divers

Les revenus divers proviennent en grande partie des activités du contentieux.

Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux

Conformément à la Loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC), les prélèvements effectués sur les fonds de prévention, culturel, d'assurances et de perte de gain maladie sont enregistrés comme revenus, dans le but de compenser les charges effectivement supportées par ces fonds.

Revenus de transfert

Ce groupe de comptes représente 10,4% du total des revenus d'exploitation du SCAN. Il regroupe les dédommagements versés par le Canton et la Confédération en contrepartie de l'accomplissement de tâches qui leur sont déléguées.

On y retrouve notamment le dédommagement de l'État pour la perception des taxes cantonales; la participation forfaitaire de l'État relative à la perte sur débiteurs-trices de l'exercice 2024; les dédommagements de la Confédération pour l'encaissement de la Redevance poids lourds forfaitaire (RPLF), ainsi que les montants versés au SCAN pour des assurances responsabilité civile collectives.

Résultat financier

Charges financières

Les charges financières comprennent le coût de l'argent emprunté pour le financement des investissements; les frais administratifs liés aux transactions financières d'encaissement des prestations; ainsi que la rémunération de la garantie de l'État.

Rémunération de la garantie de l'État sur les capitaux de tiers

Conformément aux dispositions en vigueur, cette rémunération est fixée à 0,5% du total des capitaux de tiers de l'exercice N-1, soit un montant de CHF 33'265.55 au 31 décembre 2024.

Redevance sur les capitaux propres

Selon l'article 27, alinéa 4bis de la LSCAN, le Conseil d'État fixe annuellement le taux de la redevance sur les capitaux propres.

Pour l'exercice 2024, ce taux a été fixé à 3,0%, ce qui représente une charge de CHF 245'460.00.

Il convient de noter que la réserve liée au retraitement du patrimoine administratif est exclue du calcul de cette redevance.

Revenus financiers

Les revenus financiers comprennent les produits tirés des biens du patrimoine administratif. Il s'agit notamment des revenus liés à la location du site extérieur, utilisé par des moniteurs d'auto-écoles et de moto-écoles, ainsi que du rachat par le fournisseur d'énergie du surplus d'électricité généré par les panneaux solaires installés sur le site du SCAN.

	2024	%	2023	%	Budget 2024	%
Émoluments						
Émoluments administratifs routiers	10'451'023.80		10'183'704.30		10'046'100.00	
Émoluments administratifs navigation	260'376.05		292'202.00		294'500.00	
Émoluments divers	242'354.60		213'948.71		255'450.00	
Total émoluments	10'953'754.45	84,6 %	10'689'855.01	85,0 %	10'596'050.00	85,0 %
Revenus divers						
Autres revenus d'exploitation	490'148.34		400'671.21		400'000.00	
Total revenus divers	490'148.34	3,8 %	400'671.21	3,2 %	400'000.00	3,2 %



	2024	%	2023	%	Budget 2024	%
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux						
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux, capitaux tiers	97'887.70		80'775.90		90'000.00	
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux, capital propre	59'570.00		16'532.90		45'000.00	
Total prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	157'457.70	1,2%	97'308.80	0,8%	135'000.00	1,1%
Revenus de transfert						
Part aux revenus de la Confédération	109'749.55		159'507.50		81'424.60	
Dédommagements des cantons	1'136'356.15		1'131'572.80		1'161'750.00	
Autres revenus de transfert	104'146.85		104'448.45		95'000.00	
Total revenus de transfert	1'350'252.55	10,4%	1'395'528.75	11,0%	1'338'174.60	10,7%
Total revenus d'exploitation	12'951'613.04	100,0%	12'583'363.77	100,0%	12'469'224.60	100,0%
Résultat d'exploitation	628'442.09		642'580.87		566'724.60	
Charges financières						
Frais de gestion	99'742.03		94'871.58		104'700.00	
Pertes de change	45.60		10.35		0.00	
Intérêts passifs	6'918.34		15'588.75		3'000.00	
Intérêts hypothécaires	55'937.87		63'275.44		80'000.00	
Rémunérations garantie de l'État NE et redevance sur les capitaux propres	278'725.55		278'613.10		289'500.00	
Total charges financières	441'369.39	103,0%	452'359.22	102,2%	477'200.00	101,4%
Produits financiers						
Gains de change	75.25		66.85		0.00	
Produits des immobilisations du PA	12'852.05		9'711.50		6'500.00	
Total produits financiers	12'927.30	-3,0%	9'778.35	-2,2%	6'500.00	-1,4%
Résultat financier	-428'442.09	100,0%	-442'580.87	100,0%	-470'700.00	100,0%
Résultat opérationnel	200'000.00		200'000.00		96'024.60	
Charges extraordinaires						
Attribution aux préfinancements du capital propre	200'000.00		200'000.00		100'000.00	
Total charges extraordinaires	200'000.00	-100,0%	200'000.00	-100,0%	100'000.00	0,0%
Revenus extraordinaires						
Total revenus extraordinaires	0.00	0,0%	0.00	0,0%	0.00	0,0%
Résultat extraordinaire	-200'000.00	-100,0%	-200'000.00	-100,0%	-100'000.00	0,0%
Résultat total du compte de résultat	0.00		0.00		-3'975.40	
Résultat total sans la part de l'État au bénéfice du SCAN	288'730.53		531'484.95			

Compte des investissements

Infrastructures techniques du lac

L'investissement en cours concerne le remplacement des feux de tempête du lac, également appelés feux à éclipses. Ce projet est mené conjointement avec les cantons de Vaud et de Fribourg, pour la modernisation des installations sur les lacs Léman, Morat et Neuchâtel. Ce bien est en cours de constitution.

Terrains bâtis

Une modification du bâtiment est en cours de réalisation dans le cadre de la préparation au projet *MORPHO25*. Cette intervention vise à adapter les infrastructures aux besoins futurs. À cette occasion, des toilettes publiques ont également été installées dans la zone concernée, afin d'améliorer l'accueil et les conditions d'accessibilité pour le public.

Biens meubles

En 2024, 35 ordinateurs ont été remplacés, correspondant au solde des appareils acquis en 2018.

Concernant les installations techniques, le budget prévoyait le remplacement de deux lifts. En raison de retards de livraison, un premier lift a été réceptionné et installé début janvier 2025. Le deuxième sera livré et installé ultérieurement.

Logiciels

Les dépenses 2024 liées au programme métier Avedris, portant sur son amélioration, son adaptation aux lois et normes en vigueur, ainsi que son extension fonctionnelle, s'élèvent à CHF 235'018.15.

Le budget initial prévoyait un investissement de CHF 220'000.00, incluant plusieurs développements liés à des contraintes légales qui avaient été reportés depuis l'exercice 2023.

Le projet Chatbot a été finalisé et mis en production en décembre 2024. Le projet Voicebot, quant à lui, est toujours en cours de développement. Ces deux outils visent à renforcer l'autonomie des clients en facilitant l'accès à l'information et aux services en ligne.

	Comptes 2024			Comptes 2023			Budget 2024		
	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Immobilisations corporelles									
Infrastructures techniques du lac									
Feux de tempête	24'114.25	0.00	24'114.25	58'641.10	0.00	58'641.10	275'000.00	0.00	275'000.00
Total infrastructures techniques du lac	24'114.25	0.00	24'114.25	58'641.10	0.00	58'641.10	275'000.00	0.00	275'000.00
Infrastructures extérieures									
Élargissement du portail de sortie	0.00	0.00	0.00	39'531.10	0.00	39'531.10	0.00	0.00	0.00
Total infrastructures extérieures	0.00	0.00	0.00	39'531.10	0.00	39'531.10	0.00	0.00	0.00
Bâtiments									
SCAN Malvilliers - Adaptation zone accueil clients expertises	29'063.65	0.00	29'063.65	0.00	0.00	0.00	70'000.00	0.00	70'000.00
Total bâtiments	29'063.65	0.00	29'063.65	0.00	0.00	0.00	70'000.00	0.00	70'000.00
Biens meubles									
Infrastructures informatiques - hardware	57'205.00		57'205.00	0.00	0.00	0.00	60'000.00	0.00	60'000.00
Vidéosurveillance du bâtiment	0.00	0.00	0.00	48'949.05	0.00	48'949.05	0.00	0.00	0.00
Sonorisation du bâtiment	0.00	0.00	0.00	16'215.25	0.00	16'215.25	0.00	0.00	0.00
Infrastructures techniques	0.00	0.00	0.00	151'721.95	0.00	151'721.95	170'000.00	0.00	170'000.00
3 appareils de contrôles des particules diesel	0.00	0.00	0.00	38'796.35	0.00	38'796.35	0.00	0.00	0.00
Véhicules	0.00	0.00	0.00	47'100.00	0.00	47'100.00	0.00	0.00	0.00
Total biens meubles	57'205.00	0.00	57'205.00	302'782.60	0.00	302'782.60	230'000.00	0.00	230'000.00
Total immobilisations corporelles	110'382.90	0.00	110'382.90	400'954.80	0.00	400'954.80	575'000.00	0.00	575'000.00

	Comptes 2024			Comptes 2023			Budget 2024		
	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Immobilisations incorporelles									
Logiciels									
Programme métier Avedris	235'018.15	0.00	235'018.15	169'117.10	0.00	169'117.10	220'000.00	0.00	220'000.00
Chatbot & amélioration recherche du site	6'108.95	0.00	6'108.95	10'962.70	0.00	10'962.70	25'000.00	0.00	25'000.00
Voicebot	2'058.35	0.00	2'058.35	5'743.10	0.00	5'743.10	25'000.00	0.00	25'000.00
Total logiciels	243'185.45	0.00	243'185.45	185'822.90	0.00	185'822.90	270'000.00	0.00	270'000.00
Total immobilisations incorporelles	243'185.45	0.00	243'185.45	185'822.90	0.00	185'822.90	270'000.00	0.00	270'000.00
Total des investissements	353'568.35	0.00	353'568.35	586'777.70	0.00	586'777.70	845'000.00	0.00	845'000.00

Tableau des flux de trésorerie

Activités d'exploitation

Le cash-flow des activités d'exploitation s'élève à CHF 19'431 par poste de travail (57.55 EPT), en légère diminution par rapport à 2023 (CHF 24'823 par EPT).

Cette baisse ne résulte pas d'un élément isolé, mais reflète une tendance globale: l'ensemble des postes a contribué, de manière modérée, à cette diminution.

Activités d'investissement

Les augmentations du patrimoine administratif incluent les éléments suivants:

- Remplacement des feux de tempêtes du lac – bien en cours de constitution
- Bâtiment Malvilliers – adaptation de la zone accueil clients expertises
- Remplacement d'ordinateurs
- Adaptations logiciel métier Avedris
- Chatbot
- Voicebot – bien en cours de développement

Les montants du compte des investissements diffèrent de ceux figurant dans le tableau des flux de trésorerie en raison du décalage temporel des sorties de liquidités entre les deux comptes. Ces écarts sont neutralisés dans le tableau des flux de trésorerie.

Activités de financement

Les crédits long terme en cours ont été amortis à hauteur de CHF 50'000.00.

Le crédit court terme en cours a été amorti à hauteur de CHF 2'000'000.00.

Un nouveau crédit court terme à hauteur de CHF 2'000'000.00 a été contracté et sera remboursé en 2025.

L'email informatif

→ **Vous êtes notifié-e de toutes vos prochaines échéances au SCAN ou toutes informations importantes.**

→ **Enregistrez votre email dès maintenant !**



scan-ne.ch/courrielinfo



	2024	2023	Budget 2024
Activités d'exploitation			
Résultat total du compte de résultat	0.00	0.00	-3'975.40
+ amortissements du patrimoine administratif	874'770.20	781'850.15	876'400.00
+ variation nette des provisions	-74'300.00	-4'600.00	
+ variation nette du ducroire	-13'600.00	-16'200.00	225'000.00
+ diminution / - augmentation des créances	43'485.18	-71'066.83	20'000.00
+ diminution / - augmentation des actifs de régularisation	-172'688.00	126'148.40	
- diminution / + augmentation des engagements courants	138'547.29	343'295.07	
- diminution / + augmentation des passifs de régularisation	78'895.19	-12'417.10	
- diminution / + augmentation des fonds	43'126.74	94'306.29	120'000.00
+ attribution / - prélèvement comptes de préfinancement et de réserves	200'000.00	150'000.00	50'000.00
Cash flow provenant de l'activité d'exploitation	1'118'236.60	1'391'315.98	1'287'424.60
Activités d'investissement			
Dépenses d'investissement	-327'691.70	-602'225.35	-845'000.00
Recettes d'investissement	0.00	0.00	0.00
Cash flow provenant de l'activité d'investissement	-327'691.70	-602'225.35	-845'000.00
Activités de financement			
- + augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	0.00	-1'550'000.00	1'000'000.00
- + augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	-50'000.00	-50'000.00	0.00
Cash flow provenant de l'activité de financement	-50'000.00	-1'600'000.00	1'000'000.00
Variation des disponibilités	740'544.90	-810'909.37	1'442'424.60

Rapport de l'organe de révision



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES

N/RÉF.: 4.2.240.0.00 / MLF / cbv

Rapport de l'organe de révision au Conseil d'administration sur l'audit des comptes annuels 2024 du Service cantonal des automobiles et de la navigation SCAN, à Val-de-Ruz

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Service cantonal des automobiles et de la navigation SCAN (ci-après SCAN), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le compte des investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la Loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'entité, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur le point « Dette envers des institutions de prévoyance professionnelle » à la page 16 de l'annexe aux comptes annuels qui mentionne l'existence d'un engagement conditionnel de CHF 5'601'556.00 représentant la part du SCAN au découvert de la Caisse de pensions du canton de Neuchâtel (CPCN) au 31 décembre 2024 (derniers chiffres connus).

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la LFinEC et aux autres dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux prescriptions légales et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs-trices des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux prescriptions légales et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes ;
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne ;
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

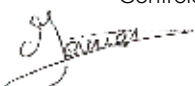
Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Neuchâtel, le 11 avril 2025

Contrôle cantonal des finances


Marion Lévrier-Ferrollet
Experte-révisseuse agréée
Révisseuse responsable


Mathieu Roth
Expert-révisseur agréé





R master tools

Model	Pressure (bar)	Flow (l/min)	Power (W)
SP 100	100	1.5	1000
SP 150	150	2.0	1500
SP 200	200	2.5	2000
SP 250	250	3.0	2500
SP 300	300	3.5	3000
SP 350	350	4.0	3500
SP 400	400	4.5	4000
SP 450	450	5.0	4500
SP 500	500	5.5	5000
SP 550	550	6.0	5500
SP 600	600	6.5	6000
SP 650	650	7.0	6500
SP 700	700	7.5	7000
SP 750	750	8.0	7500
SP 800	800	8.5	8000
SP 850	850	9.0	8500
SP 900	900	9.5	9000
SP 950	950	10.0	9500
SP 1000	1000	10.5	10000

Rapport succinct sur l'exécution du mandat de prestations 2023-2026

Anciens rapports

Les anciens rapports complets sur l'exécution des mandats de prestations du SCAN se trouvent sur le site internet du SCAN, à l'adresse www.scan-ne.ch/rg

Tableau de bord de suivi des objectifs généraux

Objectifs spécifiques	Indicateurs	Norme	2024	Commentaire(s)
1 Remplir ses tâches et fournir ses prestations en matière de circulation routière et de navigation conformément à la législation, de manière économique et orientée vers les client-e-s	Nombre d'infractions à la législation relevées dans le rapport de l'organe de contrôle	0	0	
	Nombre de réclamations justifiées / an	≤4	4	
	Charges* par véhicule et bateau / an en francs *charges totales hors éléments extraordinaires	≤90,0	89,4	
2 Assurer la qualité de ses prestations	Taux de satisfaction client-e sur l'ensemble des prestations	>80,0%	-	Enquête tous les 2 ans
3 Favoriser l'activité préventive dans le domaine de la circulation routière et de la protection de l'environnement en coordination avec les mesures existantes	Part du budget, respectivement du total des charges, affectée à l'organisation d'actions préventives	0,5%	0,75%	
4 Formation des apprenti-e-s	Part de l'effectif	>4%	6,3%	
5 Assurer la pérennité de l'établissement en maintenant sa réserve générale dans une fourchette de 6 à 7 millions	Réserve générale en CHF	Entre CHF 6 et 7 millions	CHF 7'825'000	
6 Améliorer l'efficacité et la qualité des prestations pour être concurrentiel au niveau des prix et de la satisfaction des clients en comparaison avec les autres cantons	Nombre d'émoluments principaux dont le montant est supérieur de 7% à la moyenne suisse	Aucun	0	

Tableau de bord de suivi des objectifs spécifiques de pilotage

Objectifs spécifiques		Indicateurs	Norme	2024	Commentaire(s)
1	Maintenir la part de marché du SCAN dans les domaines d'activités soumis à concurrence, notamment dans celui des contrôles techniques des véhicules	Nombre de contrôles TCS / nombre de contrôles SCAN	90%	93,7%	
2	Assurer l'adaptation des logiciels de gestion pour répondre aux nouvelles exigences légales selon les décisions prises lors des assemblées générales de l'asa	Délais fixés par l'asa ou l'OFROU	Respect des délais	Ok	
3	Assurer les délais légaux des contrôles périodiques dans les domaines de l'automobile et de la navigation	Nombre de mois de retard par rapport au délai légal (voitures de tourisme)	Max. 6	5	
4	Maintenir les certifications ISO 9001, 14001 et 45001	Renouvellement des certifications	Réussite de la procédure de renouvellement	Ok	
5	Tenir à jour et adapter le système de contrôle interne pour mieux maîtriser les risques dans les différents processus du SCAN	Nombre de remarques de l'organe de contrôle	0	0	
6	Mettre en œuvre les recommandations du rapport de l'organe de contrôle	Nombre de recommandations reportées dans le rapport de l'année suivante	0	8	Recommandations 2023 en lien avec les contrôles informatiques: en cours de développement.
7	Augmenter le taux d'utilisation des prestations du SCAN disponibles dans le Guichet unique (GU). L'État s'engage à promouvoir activement le GU auprès des Neuchâtelois-es	Taux d'utilisation des prestations du GU	50%	38%	Les actions décidées dans le cadre du projet MORPHO25 devraient augmenter ce taux.

Vos documents administratifs à portée de doigts!



Accessibles 24/7, où que vous soyez.
Recevez vos communications et documents du SCAN directement en ligne et soyez notifié-e à chaque nouvel envoi.



Le saviez-vous ?

Les factures reçues via *Mes courriers* coûtent CHF 2.- de moins!

Activez la fonctionnalité dans les paramètres de votre espace Guichet unique



scan-ne.ch/mescourriers



Impressum

Éditeur: **SCAN — Malvillers | V 1.0**
Mise en page: **SCAN - Mike Cortese & Ophélie Elzingre**
Photos: **Couverture: Roland Gerth (image originale) - modifiée**
Conseil d'administration,
p. 8 et 28: Sarah Adatte
p. 3, 26, 47: Margot Douxchamps
p. 7, 19 et 24: Côté Gauche
Impression: **Imprimerie Baillod — Neuchâtel**
Tirage: **50 exemplaires**

SCAN

**Service cantonal des automobiles
et de la navigation**

Établissement autonome de droit public
de la République et Canton de Neuchâtel

Champs-Corbet 1
CH-2043 Boudevilliers



 scan-ne.ch